

Rapport d'analyse de la vulnérabilité
de la source de prélèvement d'eau de surface
n° 90276130-001

Présenté à la municipalité de Saint-Cuthbert

novembre 2021



Élaboration

Analyses et rédaction Fanny Beaudoin , Chargée de projet en agroenvironnement,
Organisme des bassins versants de la Zone Bayonne

Louis Parenteau, Chargé de projet, Organisme des
bassins versants de la Zone Bayonne

Révision Patricia Brouillette, Directrice de l'Organisme des bassins versants
de la Zone Bayonne

Approbation



Stéphane Allard, ingénierie et cours d'eau à la MRC de D'Autray

Résumé

La municipalité de Saint-Cuthbert prend sa source en amont de la rivière Chicot, à partir de la prise d'eau potable. Son bassin versant s'étend sur 97,8 km² avec 742 km de cours d'eau linéaires. Le bassin touche deux régions administratives, Lanaudière (93 %) et la Mauricie (7 %), deux MRC et six municipalités. Les municipalités de Saint-Cuthbert (38 %) et Saint-Barthélemy (33 %) sont les principales touchant aux aires de protection immédiate et intermédiaire. Les autres municipalités sont essentiellement en amont et touche l'aire de protection éloignée à faible pourcentage.

Le bassin versant de Saint-Cuthbert se situe dans les basses-terres du Saint-Laurent. La région présente un léger substrat rocheux ayant une mince couche de sédiments meubles, mais se caractérise principalement avec des sédiments glaciomarins tels que le silt, le sable et l'argile dû à l'ancienne mer de Champlain. Au niveau de la géologie générale, il s'agit de granulites, de gneiss charnockitiques et du granite gneissique (avec présence de quelques autres types, mais présent en moindre importance).

L'occupation du territoire est majoritairement forestière à 86 %, 9 % en activités anthropiques et 4 % en milieux humides et hydriques. Les principales activités anthropiques sont l'agriculture à 6 % et la villégiature à 3 %. Le paysage agricole est principalement de la grande culture et quelques entreprises de production animale (description des types d'entreprises). Le portrait de la production de grandes cultures dans le bassin se divise comme suit : 39 % de cultures de grandes interlignes, 19 % de cultures à interlignes étroites, 9 % de cultures fourragères et 33 % de cultures inconnues mais ayant des sols à nu. La villégiature se compose de plusieurs résidences de type unifamilial et quelques chalets. La plupart ont des installations septiques conformes, mais on retrouve quelques résidences sans installation ou non conforme (11 dans l'aire de protection intermédiaire). Plusieurs barrages privés et 2 réserves d'incendies sont présents sur le territoire. Six barrages se retrouvent dans l'aire intermédiaires dont : 4 de faible contenance et 2 de forte contenance. Dans l'aire de protection éloignée, 30 barrages sont présents, dont : 25 de faible contenance à petit barrage et 5 de forte contenance. De plus, une entreprise d'eau embouteillée dans l'aire de protection intermédiaire puisant l'eau de la nappe souterraine se retrouve dans le bassin versant de la station.

Selon les plans d'aménagements du territoire de la MRC de D'Autray, l'affectation touchant aux aires de protection immédiate et intermédiaire est récréo-forestière et correspond aux secteurs utilisés à des fins d'exploitation forestière ainsi qu'à la villégiature en chalet et au récréotourisme. Aucune zone de protection ou de conservation n'est présente dans ces secteurs. Selon le plan de zonage des municipalités de Saint-Cuthbert et de Saint-Barthélemy, les affectations qui touchent aux aires de protection immédiate et intermédiaire, sont principalement : la villégiature, agricoles, les habitations, commerciales et de services. Quelques activités anthropiques y sont permises pouvant représenter un risque tel que ; l'extraction de sablière, terrain de camping, aquaculture, etc.

Les principaux enjeux constatés, selon les indicateurs de vulnérabilités, sont : les indicateurs physiques, les microorganismes et la turbidité (avec les plus hauts niveaux obtenus élevés et moyens). Les principales causes sont les installations septiques résidentielles non conformes, l'absence de bande riveraine en milieu agricole, certaines pratiques agricoles et les effets des changements climatiques sur les étiages qui pourraient perdurer dans le temps.

Table des matières

ÉLABORATION	2
RÉSUMÉ	3
1. CARACTÉRISATION DU SITE DE PRÉLÈVEMENT D’EAU	5
1.1. DESCRIPTION DU SITE DE PRÉLÈVEMENT ET DE L’INSTALLATION DE PRODUCTION D’EAU POTABLE.....	5
1.1.1. Description du site de prélèvement	5
1.1.2. Description de l’installation de production d’eau potable	7
1.2. PLAN DE LOCALISATION DES AIRES DE PROTECTION DES EAUX EXPLOITÉES.....	7
1.3. NIVEAUX DE VULNÉRABILITÉ DES EAUX EXPLOITÉES	10
2. RÉSULTATS DE L’INVENTAIRE DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES ET DE L’ÉVOLUTION DES MENACES QU’ELLES REPRÉSENTENT	12
3. RÉSULTATS DE L’INVENTAIRE DES ÉVÈNEMENTS POTENTIELS ET DE L’ÉVALUATION DES MENACES QU’ELLES REPRÉSENTENT	33
4. RÉSULTATS DE L’INVENTAIRE DES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE	44
5. IDENTIFICATION DES CAUSES PROBABLES DES PROBLÈMES AVÉRÉS SOULEVÉS PAR LES INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ AYANT UN NIVEAU MOYEN OU ÉLEVÉ	48
6. INFORMATIONS MANQUANTES	49
7. RÉFÉRENCES	50

1. Caractérisation du site de prélèvement d'eau

1.1. Description du site de prélèvement et de l'installation de production d'eau potable

1.1.1. Description du site de prélèvement

En amont de la retenue d'eau sur la rivière Chicot, localisé au 73°13'54,966"O 46°11'18,626"N (coordonnée de l'ouvrage d'entrée d'eau), le site permanent, situé à une profondeur d'environ 60 cm sous l'eau, prélève de façon gravitaire avec un tuyau de 8 pouces de diamètre (figure 1). Le tuyau non grillagé à son embouchure se retrouve à une distance de 5 mètres dans l'eau. L'eau est ensuite acheminée dans une fosse de 2 mètres par 1 mètre et 3 mètres de profond avec deux portes d'acier cadénassés. Dans la fosse, on retrouve deux dégrillages grossiers avant d'être pompé dans la première station à l'aide d'une crépine submergée (figure 2). La rivière Chicot en période d'étiage mesure 29.7 mètres de largeur et le débit de prélèvement autorisé est de 1472 m³/j. Le niveau d'eau minimal est de 44 cm au-dessus de l'entrée d'eau. Cette donnée étant manquante, celle-ci a été calculé selon le guide de conception des installations de productions d'eau potable (MELCC) qui est de deux à trois fois le diamètre de l'ouverture.

Nous avons visité toutes les installations et son environnement immédiat. En ce qui concerne l'environnement de la prise d'eau dans la rivière Chicot, nous avons constaté qu'il y avait eu 3 stabilisations de talus empierrés; dont 2 de chaque côté de la rive de la prise d'eau et une autre en aval du barrage. Le barrage a quelques fissures apparentes, mais semble encore en bonne condition. La prise d'eau est constituée d'un tuyau non grillagé qui amène l'eau vers une fosse. Un entretien annuel est réalisé dans la fosse. La première bâtisse est en bonne condition ainsi que les dispositifs tels que les deux pompes. De la première station à l'usine de traitement des eaux, un tuyau de 220 mètres est présent sous le chemin. Une réfection du tuyau est prévue afin de le maintenir en bon état. L'usine de traitement des eaux semble en bonne condition, aucune anomalie n'a été observée lors de la visite. Dans l'installation, une restauration de 2 filtres sera faite puisqu'ils sont en fin de vie utile. Derrière l'usine de traitement des eaux, on y retrouve un réservoir de 800 m³ qui doit être restauré et dont les valves manuelles doivent être changées. Lors de la réfection du dit réservoir, un troisième réservoir sera ajouté (figure 3).



Figure 1. Vue de l'emplacement du tuyau de la prise d'eau, dans la rivière Chicot, dont l'eau est dirigée par gravité vers la fosse



Figure 2. Vue de la fosse où un procédé à deux dégrillages et une crépine submergée envoi l'eau à la première station

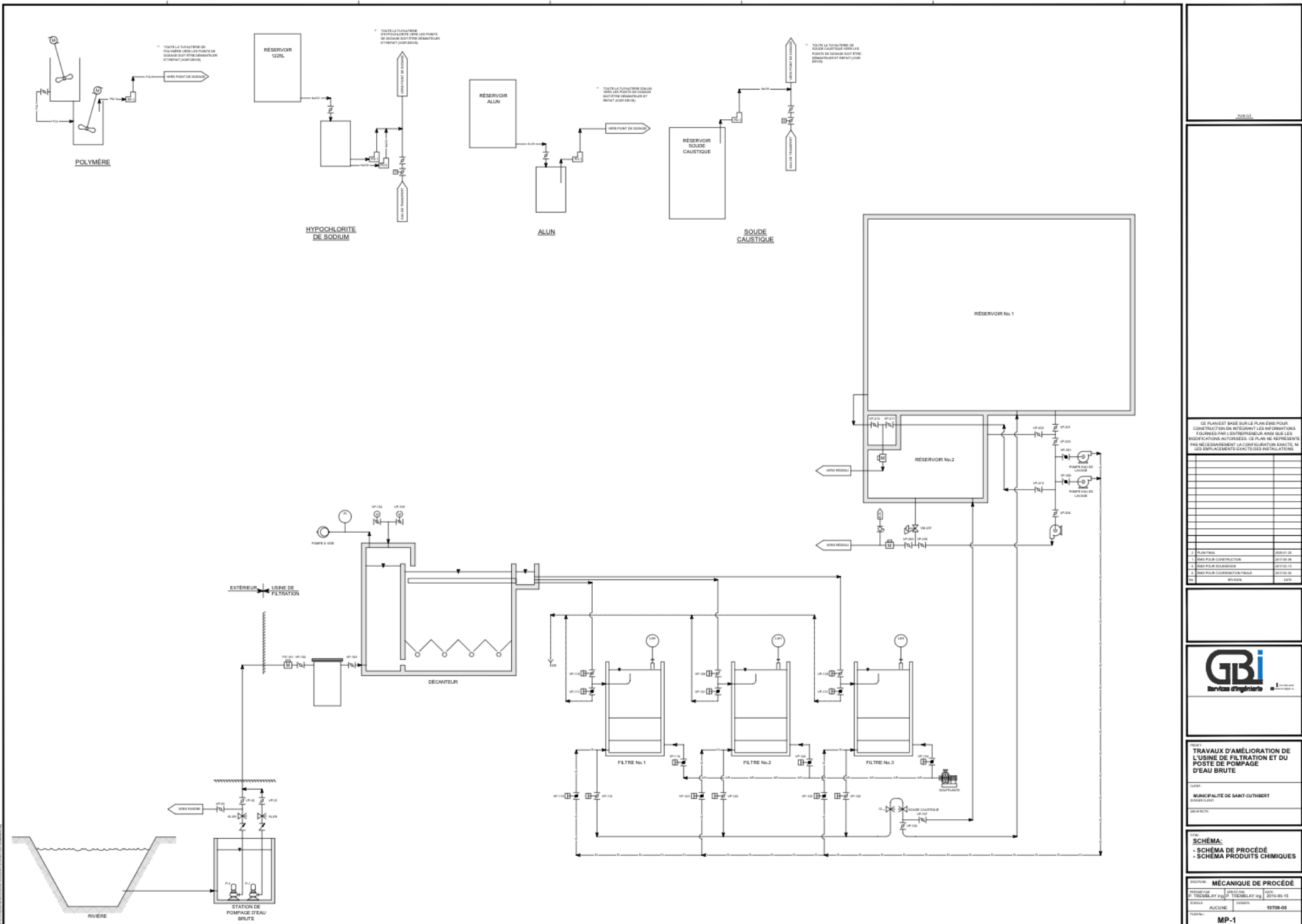


Figure 3. Schéma de filtration de l'eau à l'usine de Saint-Cuthbert

1.1.2. Description de l'installation de production d'eau potable

Un tuyau de 8 pouces de diamètre achemine l'eau de façon gravitaire dans une fosse, où celle-ci passe dans deux dégrillages grossiers et est pompée à l'aide d'une crépine vers la 1^{ère} station. La turbidité est mesurée dans cette installation et un coagulant (Pass 10) est injecté. Ensuite, l'eau est dirigée vers l'usine de traitement d'eau. À l'usine, l'eau est dirigée dans une boîte à mélange avec un polymère que l'on envoi par la suite vers un décanteur. Ensuite, l'eau passe dans un filtre au sable. Après le filtrage, on administre du chlore (hypochlorite de sodium) et par la suite de la soude caustique (hydroxyde de sodium). Finalement, l'eau est acheminée vers les deux réservoirs; où l'un sert à la production et l'autre à la distribution.

Liste des produits chimiques utilisés pour le traitement :

1. Pass 10
2. Polymère
3. Hypochlorite de sodium
4. Hydroxyde de sodium

1.2. Plan de localisation des aires de protection des eaux exploitées

Afin de délimiter les zones géographiques à protéger en amont de la prise d'eau, le RPEP définit trois aires de protection qui doivent être délimitées pour les prélèvements d'eau de surface de catégorie 1 :

- L'aire de protection **immédiate** (500 m en amont et 50 m en aval du site de prélèvement);
- L'aire de protection **intermédiaire** (10 km en amont et 50 m en aval du site de prélèvement);
- L'aire de protection **éloignée** (le bassin versant du site de prélèvement et la portion de l'aire de protection intermédiaire située en aval du site de prélèvement).

Ces aires sont imbriquées les unes dans les autres puisque leurs limites sont toutes définies à partir de la localisation du site de prélèvement. La gravité et le risque des menaces sur la prise d'eau sont alors ajustés en fonction de leur localisation dans les aires de protection. Ainsi, plus la distance entre une menace et un risque est grand, moins importante sera son impact quant à la vulnérabilité de la prise d'eau.

Les coordonnées du site de prélèvement et la superficie des aires de protection immédiate, intermédiaires et éloignée sont présentées aux tableaux 1 et 2. La figure 4 présente la délimitation des aires de protection éloignée, intermédiaires et immédiate.

Tableau 1. Coordonnées géographiques de l'installation de prélèvement

Site de prélèvement	Numéro	Type_P	NumIProd	NomIProd	POINT_X	POINT_Y
90276310-1	Saint-Cuthbert No approvisionnement: 7831	2	90276130	Station de purification, St-Cuthbert	-73,231973	46,188604

Tableau 2. Superficie des aires de protection immédiate, intermédiaires et éloignée

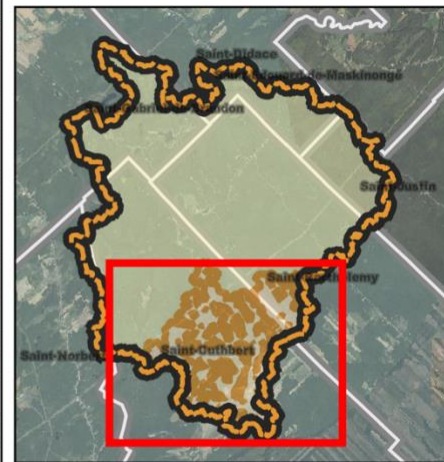
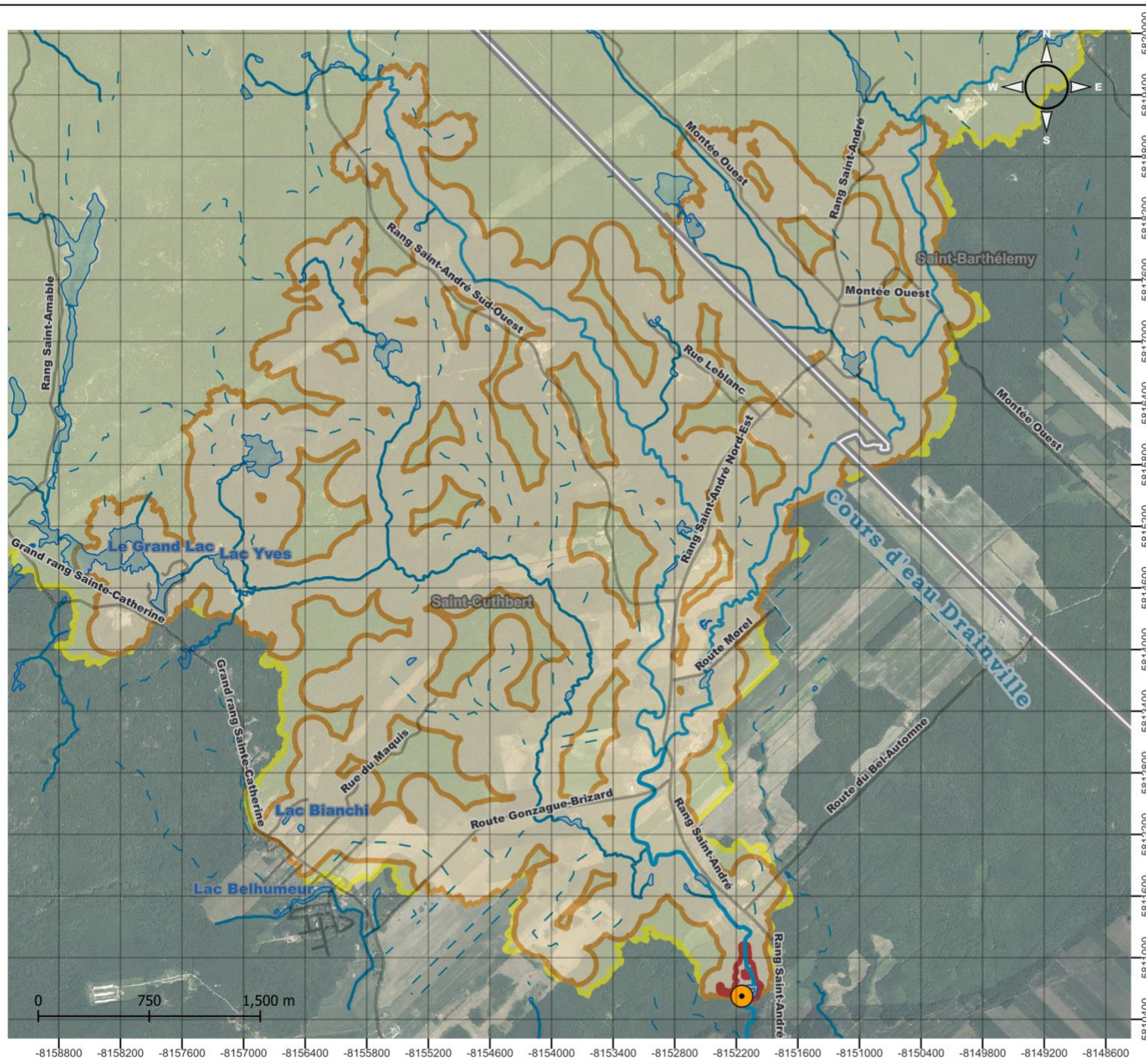
Aires de protection	Nom_AP	Num_SP	Sup_AP*	Shape_Leng	Shape_Area
Immédiate	1	90276310-1	47709,27	0,016607	0,000006
Intermédiaire	2	90276310-1	16551523,1	1,094182	0,00193

Éloignée	3	90276310-1	97762204,3	0,914872	0,011407
----------	---	------------	------------	----------	----------

*L'unité de mesure est en m²

Saint-Cuthbert

Lacs présents - station eau surface ; 90276310-1



Système de coordonnées : NAD 83 Québec Albers
 Projection : Albers
 Datum : North American 1983

Légende

- Station d'eau de surface 90276310-1
- Bassin versant de la station
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent

Aire de protection

- Immédiate
- Intermédiaire
- Éloignée

Système de coordonnées : NAD 83 Québec Albers
 Projection : Albers
 Datum : North American 1983
 Unités : Mètres
 Échelle : 1:50 000

Auteur : Évelyne Ricard, géographe
 Organisme des bassins versants de la Zone Bayonne

Version : 2021-12-21 17:59 PM



Figure 4. Plan de localisation des aires de protection des eaux exploitées

1.3. Niveaux de vulnérabilité des eaux exploitées

Le niveau de vulnérabilité se divise en six indicateurs : vulnérabilités physiques, aux microorganismes, aux matières fertilisantes, à la turbidité, aux substances inorganiques et aux substances organiques. L'évaluation du niveau de vulnérabilité des six indicateurs doit être effectuée selon une ou plusieurs méthodes principales et alternatives (*Règlement sur la qualité de l'eau potable*). Les méthodes principales sont basées sur des registres d'événements au site de prélèvement et sur des données acquises pour une période d'au moins cinq ans. Les méthodes alternatives s'appliquent aux sites de prélèvements où les données sont manquantes et pour lesquels l'utilisation des méthodes principales n'est pas possible (*Règlement sur la qualité de l'eau potable*). Le niveau de vulnérabilité final retenu pour chacun des six indicateurs correspond au plus élevé des résultats obtenus pour les méthodes principales et alternatives et est présenté au tableau 3.

Tableau 3. Niveaux de vulnérabilité des eaux de surface exploitées par le prélèvement 90276310-1 selon six indicateurs (tableau A8-1)

Nom de l'indicateur évalué	Méthode	Niveau de vulnérabilité obtenu	Justification du résultat	Niveau de vulnérabilité retenu (le plus élevé)
Vulnérabilité physique du site de prélèvement (A)	Méthode 1	Faible	Aucun événement n'a été répertorié dans les 5 dernières années.	
Vulnérabilité physique du site de prélèvement (A)	Méthode 2	Élevé	Élevé considérant les crues et étiages qui pourraient perdurer dans le temps dû aux effets anticipés des changements climatiques.	X
Vulnérabilité aux microorganismes (B)	Méthode 1	Moyen	La médiane de 39 UFC/100 ml est plus grande que 15 UFC/100 ml et le 95 ^e percentile de 180.5 UFC/100 ml est plus grand que 150 UFC/100 ml.	
Vulnérabilité aux microorganismes (B)	Méthode 2	Élevé	Il y a des résidences domestiques avec aucun système pour les eaux usées dans l'aire intermédiaire.	X
Vulnérabilité aux matières fertilisantes (C)	Méthode 1		Nous ne pouvons utiliser la méthode 1 car nous avons que 4 années de données.	
Vulnérabilité aux matières fertilisantes (C)	Méthode 2	Faible	Aucune prolifération d'algues ou de plantes aquatiques.	
Vulnérabilité aux matières fertilisantes (C)	Méthode 3	Faible	Aucune présence d'activités anthropiques représentant une source de matières fertilisantes. Aucune donnée sur d'autres prélèvements d'eau situés à proximité.	X
Vulnérabilité à la turbidité (D)	Méthode 1		Nous ne pouvons utiliser les données de 2015, 2016, 2017 et 2018, car elles ne sont pas concluantes vu un problème avec la sonde. Celle-ci a été remplacé en 2019.	
Vulnérabilité à la turbidité (D)	Méthode 2	Moyen	Bandes riveraines en agricole absentes, fosses non conformes et inexistantes dans l'aire de protection intermédiaire. Fosses à fumiers dans la zone intermédiaire.	X
Vulnérabilité aux substances inorganiques (E)	Méthode 1	Faible	Aucun résultat ne dépasse le 20 % et le 50 % de la norme applicable.	X

Vulnérabilité aux substances inorganiques (E)	Méthode 2	Faible	Moins de 19 % du territoire de l'aire de protection intermédiaire est utilisée par les secteurs d'activités visés.	
Vulnérabilité aux substances organiques (F)	Méthode 2	Faible	Aucune donnée car la station dessert moins de 5000 personnes.	X

2. Résultats de l'inventaire des activités anthropiques et de l'évolution des menaces qu'elles représentent

Le tableau 4 permet de visualiser l'ensemble des activités anthropiques répertoriées, le type de menace qu'elles représentent ainsi que leur niveau de risque associé. Ce tableau est une version synthèse, c'est-à-dire qu'il contient seulement les lignes correspondant au potentiel de risque retenu pour chacune des activités anthropiques inventoriées. Les activités anthropiques ont été classées en fonction de l'aire de protection dans laquelle elles surviennent (immédiate, intermédiaires, éloignée).

La figure 5 illustre les emplacements possibles des activités les plus importantes (celles présentant un potentiel de risque moyen, élevé ou très élevé).

La priorisation des menaces est surtout située dans les aires de protection intermédiaires. La priorité serait la conformité de toutes les fosses septiques dans cette aire de protection. La deuxième priorité serait le respect de la bande riveraine réglementaire sur les terres cultivées.

Tableau 4. Inventaire des activités anthropiques de la prise de surface d'eau 90276310-1 de Saint-Cuthbert (A8-2). Les cellules soulignées en bleus peuvent être affectés par la quantité d'eau.

Nom de l'activité anthropique	Description de l'activité anthropique	Code CUBF	Nom du CUBF	Aire de protection dans laquelle est réalisée l'activité	Contaminant ou groupe de contaminants considéré	Potentiel de risque obtenu
Autres centres d'activités touristiques	Bâtiment communautaire	7519	Autres centres d'activités touristiques	Aire de protection éloignée (portion au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Microorganismes	Moyen
Autres lieux d'assemblée pour les loisirs	Plusieurs bâtiments et chalets	7219	Autres lieux d'assemblée pour les loisirs	Aire de protection éloignée (portion au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Microorganismes	Moyen
Autres activités agricoles	Forestier dans la zone	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection immédiate	Turbidité	Moyen
Usine de traitement des eaux	Filtration	4832	Usine de traitement des eaux	Aire de protection immédiate	Turbidité	Moyen
Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion (incluant les garages municipaux)		4222	Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion (incluant les garages municipaux)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Élevé
Activité agricole	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés « 1000 ». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Élevé
Activité agricole	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Et forestier	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Élevé
Barrage X0003999	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 5,5 m et 5,25 m de retenu longueur de 20 , capacité de 19000 m ³ , superficie du réservoir 0,83 ha, type de béton-gravité		Barrage de béton-gravier	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Retenu d'eau affectant la quantité	Faible
Barrage X0004003	Barrage de forte contenance récréatif, hauteur de 7,11 m et 5,81 m de retenu longueur de 23,5 , capacité de 32657 m ³ , superficie du réservoir 1,67 ha, type terre, niveau des conséquences faible		Barrage de terre	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Retenu d'eau affectant la quantité	Faible
Autres activités agricoles	Résidentielle	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Faible
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Et forestier	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible
Autres activités agricoles	Forestier dans la zone	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible

Activité forestière	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Faible
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible
Autres immeubles résidentiels	Forestier	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible
Autres immeubles résidentiels	Forestier	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible
Autres immeubles résidentiels	Forestier	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible
Barrage X0003994	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 6 m et 5m de retenu longueur de 47,7, capacité de 19500 m3, superficie du réservoir 0,39 ha, type de béton-gravier		Barrage de béton-gravier	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Retenu d'eau affectant la quantité	Faible
Barrage X0004000	Barrage de forte contenance récréatif, hauteur de 4,29 m et 4,12 m de retenu longueur de 12,85, capacité de 362500 m3, superficie du réservoir 8,8 ha, type béton-gravité, niveau des conséquence moyen		Barrage de béton-gravier	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Retenu d'eau affectant la quantité	Faible
Barrage X0003984	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 6 m et 4,5 m de retenu longueur de 60, capacité de 7490 m3, superficie du réservoir 1 ha, type terre, niveau des conséquences ?		Barrage de terre	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Retenu d'eau affectant la quantité	Faible
Barrage X2059108	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 2,3 m et 0,4 m de retenu longueur de 15, capacité de 2996 m3, superficie du réservoir ? ha, type écran de béton à l'amont d'une digue de terre, niveau des conséquences ?		Barrage avec écran de béton en amont d'une digue de terre	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Retenu d'eau affectant la quantité	Faible

	comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.					
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen

	sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.					
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-	Matières fertilisantes	Moyen

	ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.			delà de l'aire de protection immédiate)		
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen

	courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Et forestier					
Autres immeubles résidentiels	Chalet et forestier	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Et forestier	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Autres immeubles résidentiels	Entreposage agricole	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Maison mobile	Construction d'un seul logement, immobilisée au sol, mais non incorporée à celui-ci, qui était considérée comme étant une maison mobile avant d'être devenue un immeuble. Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Lorsque la maison mobile est incorporée au sol (immobilisée sur un solage), elle doit être codifiée « 1000 ».	1211	Maison mobile	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Habitation, champ en culture, foresterie et bâtiment d'entreprise agricole	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-	Matières fertilisantes	Moyen

				delà de l'aire de protection immédiate)		
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Maison mobile	Construction d'un seul logement, immobilisée au sol, mais non incorporée à celui-ci, qui était considérée comme étant une maison mobile avant d'être devenue un immeuble. Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Lorsque la maison mobile est incorporée au sol (immobilisée sur un solage), elle doit être codifiée « 1000 ». Et forestier	1211	Maison mobile	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen

Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Et forestier	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Autres immeubles résidentiels	Culture en champ et forestier	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Autres immeubles résidentiels	Chalet et forestier	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen

	installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.					
Autres immeubles résidentiels	Ancien bâtiment de ferme et ancienne fosse et culture en champ	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen

	installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.					
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Autres immeubles résidentiels	Terrain résidentiel	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen

	installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.					
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Maison mobile	Construction d'un seul logement, immobilisée au sol, mais non incorporée à celui-ci, qui était considérée comme étant une maison mobile avant d'être devenue un immeuble. Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Lorsque la maison mobile est incorporée au sol (immobilisée sur un solage), elle doit être codifiée « 1000 ».		Maison mobile	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Autres immeubles résidentiels	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen

	par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.					
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Moyen
Industrie de l'eau naturelle et gazéifiée	Usine d'embouteillage et de prélèvement d'eau pour la vente	2095	Industrie de l'eau naturelle et gazéifiée	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-	Substances organiques	Très élevé

	commerces ou autres activités les desservant.			delà de l'aire de protection immédiate)		
Service de réparation d'automobiles (garage)	Ne comprenant pas de pompe à essence (pour station-service : voir 5531).	6411	Service de réparation d'automobiles (garage)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux commerces ou autres activités les desservant.	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Activité agricole	Culture en champ	1990	Autres immeubles résidentiels	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux commerces ou autres activités les desservant.	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux commerces ou autres activités les desservant.	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux commerces ou autres activités les desservant.	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Activité agricole	Champ en culture, Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé

	une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Le logement peut être séparé d'un autre logement par une porte ou par une ouverture dans laquelle il existe un cadrage pouvant recevoir une porte ou, à défaut d'une telle ouverture, l'accès entre les deux logements n'est pas direct et se fait par un couloir, une pièce non finie ou une cage d'escalier cloisonnée.					
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux commerces ou autres activités les desservant.	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Activité agricole			Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé
Autres activités agricoles	Production animal	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux commerces ou autres activités les desservant.	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé

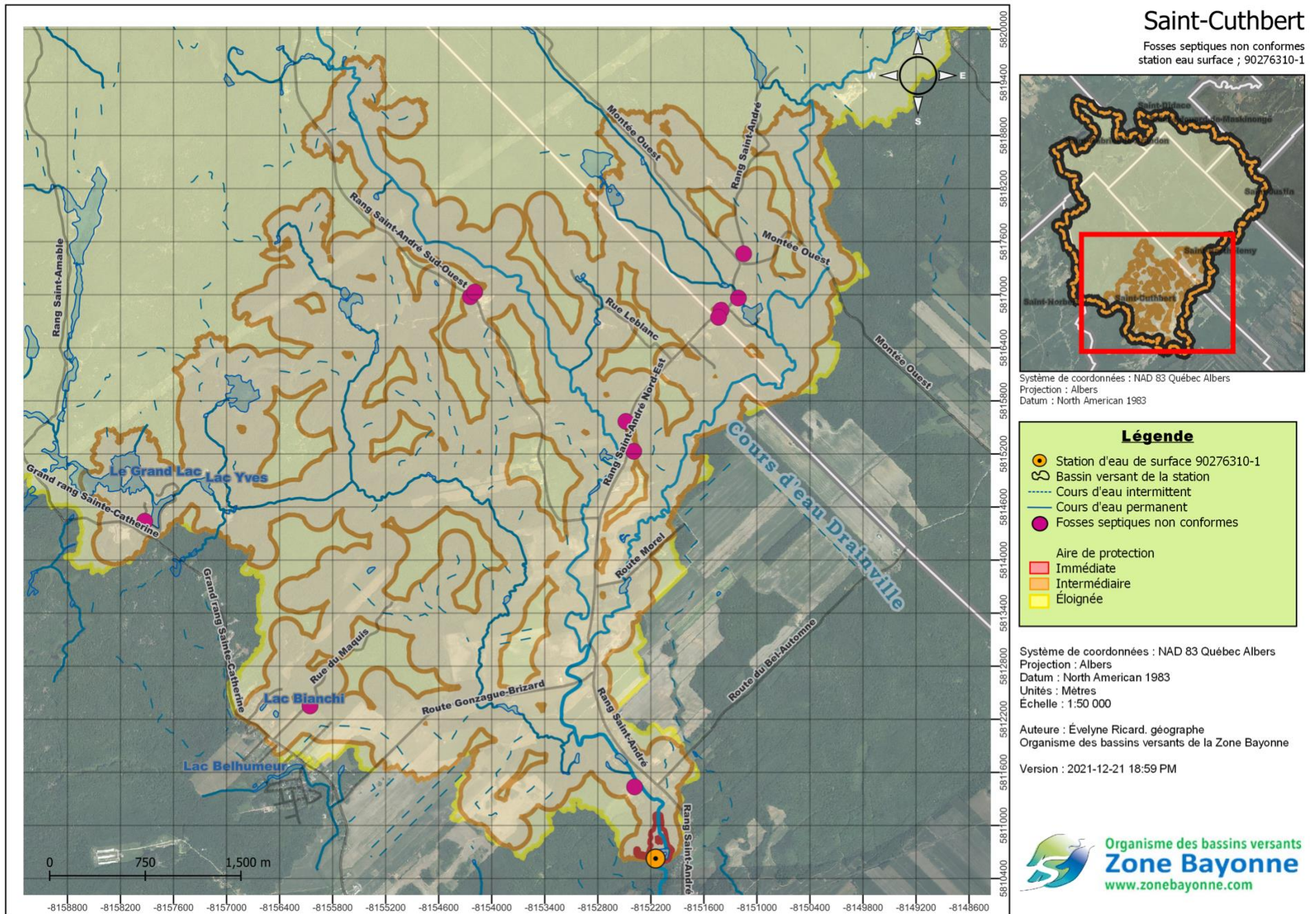
	courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.					
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux commerces ou autres activités les desservant.	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ et production animal	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ et production animal	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Et forestier	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé
Élevage de bovins laitiers	Bâtiment d'élevage de production animal, entreposage et fosse	8122	Élevage de bovins laitiers	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé

	courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.					
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très élevé
Autres activités agricoles	Culture en champ	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux commerces ou autres activités les desservant.	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux commerces ou autres activités les desservant.	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Chalet ou maison de villégiature	Un bâtiment où il n'existe qu'un seul logement occupé à des fins récréatives, mais qui n'est pas situé dans une zone où la plupart des bâtiments sont codifiés «1000». Les installations sanitaires et de cuisson qui s'y trouvent sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1100	Chalet ou maison de villégiature	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Très élevé
Rue et avenue pour l'accès local	Voies utilisées principalement pour accéder aux résidences, aux commerces ou autres activités les desservant.	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible

	courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Et forestier					
Logement et forestier	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Logement et forestier	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Activité forestière	Activité forestière	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	très faible
Exploitation forestière	La coupe du bois, la production de bois brut, de bois rond d'œuvre, de bois équarri ou de bois fendu de première transformation.	8311	Exploitation forestière	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Forestier	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible

	courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire. Et forestier					
Logement	Un logement est une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce où une ou des personnes peuvent tenir feu et lieu; il comporte une entrée par l'extérieur ou par un hall commun, des installations sanitaires, une cuisine ou une installation pour cuisiner. Les installations disposent de l'eau courante et sont fonctionnelles, même de façon temporaire.	1000	Logement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Activité forestière	Forestier	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible

Figure 5. Localisation des activités anthropiques auxquelles sont associés les potentiels de risque les plus élevés



3. Résultats de l'inventaire des événements potentiels et de l'évaluation des menaces qu'elles représentent

Le tableau 5 présentent les résultats de l'inventaire des événements potentiels, le type de menace qu'elles représentent ainsi que leur niveau de risque associé.

Un événement potentiel est une situation, qui est associée à une activité anthropique et qui représente un risque de contamination, chimique ou microbiologique pour l'eau de surface. Il peut notamment s'agir d'un déversement accidentel à la suite d'une fausse manœuvre, d'un feu, d'une explosion ou d'un événement météorologique pouvant affecter une activité anthropique (Guide de réalisation des analyses de la vulnérabilité).

La localisation des événements potentielles auxquelles sont associés les potentiels de risque les plus élevés est présentée à la figure 6.

Les plus hauts niveaux de potentiels de risques obtenu pour les événements sont moyens pour les aires de protection immédiate et intermédiaires. Les actions prioritaires pour l'aire de protection immédiate seraient la stabilité et la protection des bandes riveraines aux abords de la prise d'eau potable. Dans le cas de l'aire de protection intermédiaires, ce serait; d'avoir un bon suivi de l'état des ponceaux, des traverses de cours d'eau et des bandes riveraines adéquate.

Tableau 5. Inventaire des événements potentiels de la prise de surface d'eau 90276310-1 de Saint-Cuthbert (A8-3). Les cellules soulignées en bleus peuvent être affectés par la quantité d'eau.

Nom de l'événement potentiel	Nom de l'activité anthropique associée à l'événement potentiel	Description de l'activité anthropique associée à l'événement potentiel	Code CUBF de l'activité anthropique	Nom du CUBF	Aire de protection dans laquelle est réalisée l'activité	Contaminant ou groupe de contaminants considéré	Potentiel de risque obtenu
Décrochement potentiel aux abords de la prise d'eau.	Usine de traitement des eaux	Barrage de retenue d'eau	4832	Usine de traitement des eaux	Aire de protection immédiate	Turbidité	Moyen
Déversement d'hydrocarbures à proximité d'un cours d'eau.	Usine de traitement des eaux	Entreposage de produit pour le traitement des eaux	4832	Usine de traitement des eaux	Aire de protection immédiate	Substances organiques	Moyen
Déversements liés à l'entreposage de substances chimiques.	Usine de traitement des eaux	Circulation de véhicule routier aux abords de la station	4832	Usine de traitement des eaux	Aire de protection immédiate	Substances inorganiques	Moyen
Déversement accidentel	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Terre cultivée	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Faible

Déversement d'engrais à proximité d'un cours d'eau.	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Terrain avec un entreposage quelconque	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Faible
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Faible
Accident de traverse de ponceau	Autres activités agricoles	Champ cultiver avec ponceaux	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Faible
Accident de traverse de ponceau	Autres activités agricoles	Champ cultiver avec ponceaux	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible
Entreposage de matière	Autres activités agricoles	Entreposage d'engrais	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Faible
Déversement accidentel	Autres activités agricoles	Entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Faible
Déversement accidentel lié à de l'entreposage d'engrais et/ou traverse de ponceau.	Autres activités agricoles	Champ cultiver avec ponceaux, entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Faible
Déversement accidentel	Autres activités agricoles	Champ cultiver avec ponceaux, entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Faible
Déversement accidentel	Autres activités agricoles	Champ cultiver avec ponceaux, entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible
Entreposage de matière	Autres activités agricoles	Entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de	Matières fertilisantes	Faible

					protection immédiate)		
Déversement accidentel	Élevage de bovins laitiers	Champ cultivé avec ponceaux, entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8122	Élevage de bovins laitiers	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Microorganismes	Faible
Entreposage de matière	Élevage de bovins laitiers	Entreposage de déjection animal	8122	Élevage de bovins laitiers	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Faible
Entreposage de matière	Autres activités agricoles	Entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Faible
Entreposage de matière	Autres activités agricoles	Entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Matières fertilisantes	Faible
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Faible
Déversements liés aux activités de transbordement.	Industrie de l'eau naturelle et gazéifiée	Stationnement et voie pour des véhicule lourd pour le transport de marchandise	2095	Industrie de l'eau naturelle et gazéifiée	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Moyen
Déversements liés aux activités de transbordement.	Industrie de l'eau naturelle et gazéifiée	Stationnement et voie pour des véhicule pour le transport de marchandise	2095	Industrie de l'eau naturelle et gazéifiée	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversement accidentel	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Terre cultivée	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversement d'hydrocarbures à proximité d'un cours d'eau.	Service de réparation d'automobiles (garage)	Mécanique automobile entreposant des huiles et hydrocarbure	6411	Service de réparation d'automobiles (garage)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen

Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversement d'hydrocarbures à proximité d'un cours d'eau.	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Terrain avec un entreposage quelconque	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversement d'hydrocarbures à proximité d'un cours d'eau.	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Terrain avec un entreposage quelconque	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Accident de traverse de ponceau	Autres activités agricoles	Champ cultivé avec ponceaux	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen

				commerciale de la forêt)	protection immédiate)		
Déversement accidentelle sur ponceau	Autres activités agricoles	Champ cultiver avec ponceaux	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversement accidentel lié à de l'entreposage et/ou traverse de ponceau.	Autres activités agricoles	Champ cultiver avec ponceaux, entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversement accidentel	Autres activités agricoles	Champ cultivé près d'un cours d'eau	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversement accidentel	Autres activités agricoles	Champ cultiver avec ponceaux, entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Entreposage de matière	Autres activités agricoles	Entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen

Déversement accidentel	Élevage de bovins laitiers	Champ cultiver avec ponceaux, entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8122	Élevage de bovins laitiers	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Entreposage de matière	Élevage de bovins laitiers	Entreposage de déjection animal	8122	Élevage de bovins laitiers	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Risque de déversement (hydrocarbures) associé à un chemin.	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Chemin forestier traversant des cours d'eaux	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Entreposage de matière	Autres activités agricoles	Entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Entreposage de matière	Autres activités agricoles	Entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Moyen

					protection immédiate)		
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Moyen
Étiage plus sévère dû à la retenue d'eau	Barrage X0003994	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 6 m et 5m de retenu longueur de 47,7, capacité de 19500 m3, superficie du réservoir 0,39 ha, type de béton-gravier	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Manque d'eau	Moyen
Étiage plus sévère dû à la retenue d'eau	Barrage X0003999	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 5,5 m et 5,25m de retenu longueur de 20, capacité de 19000 m3, superficie du réservoir 0,83 ha, type de béton-gravité	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Manque d'eau	Moyen
Étiage plus sévère dû à la retenue d'eau	Barrage X0004003	Barrage de forte contenance récréatif, hauteur de 7,11 m et 5,81 m de retenu longueur de 23,5, capacité de 32657 m3, superficie du réservoir 1,67 ha, type terre, niveau des conséquences faible	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Manque d'eau	Moyen
Étiage plus sévère dû à la retenue d'eau	Barrage X0004000	Barrage de forte contenance récréatif, hauteur de 4,29 m et 4,12 m de retenu longueur de 12,85, capacité de 362500 m3, superficie du réservoir 8,8 ha, type béton-gravité, niveau des conséquences	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Manque d'eau	Moyen

		moyen type béton-gravité, niveau des conséquences moyen					
Étiage plus sévère dû à la retenue d'eau	Barrage X0003984	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 6 m et 4,5 m de retenu longueur de 60, capacité de 7490 m3, superficie du réservoir 1 ha, type terre, niveau des conséquences ?	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Manque d'eau	Moyen
Étiage plus sévère dû à la retenue d'eau	Barrage X2059108	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 2,3 m et 0,4 m de retenu longueur de 15, capacité de 2996 m3, superficie du réservoir ? ha, type écran de béton à l'amont d'une digue de terre, niveau des conséquences ?	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Manque d'eau	Moyen
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très élevé
Déversements liés aux activités de transbordement.	Industrie de l'eau naturelle et gazéifiée	Stationnement et voie pour des véhicule lourd pour le transport de marchandise	2095	Industrie de l'eau naturelle et gazéifiée	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Accident de traverse de ponceau	Exploitation forestière	Chemin forestier traversant des cours d'eaux	8311	Exploitation forestière	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible

Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Déversements liés aux activités de voirie.	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Déversement accidentel	Autres activités agricoles	Entreposage d'engrais	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Entreposage de matière	Autres activités agricoles	Entreposage d'engrais	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances inorganiques	Très faible
Entreposage de matière	Autres activités agricoles	Entreposage d'engrais	8199	Autres activités agricoles	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Substances organiques	Très faible
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Déversement accidentel	Élevage de bovins laitiers	Champ cultivé avec ponceaux, entreposage de matière pour l'exploitation agricole	8122	Élevage de bovins laitiers	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Déversements liés aux activités de voirie.	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, non asphalté	9100	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible

Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Déversements liés aux activités de voirie.	Rue et avenue pour l'accès local	Voie terrestre qui permet la circulation de véhicule routier, asphalte	4550	Rue et avenue pour l'accès local	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Bris de barrage	Barrage X0003994	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 6 m et 5m de retenu longueur de 47,7, capacité de 19500 m3, superficie du réservoir 0,39 ha, type de béton-gravier	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Bris de barrage	Barrage X0003999	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 5,5 m et 5,25m de retenu longueur de 20, capacité de 19000 m3, superficie du réservoir 0,83 ha, type de béton-gravité	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Bris de barrage	Barrage X0004003	Barrage de forte contenance récréatif, hauteur de 7,11 m et 5,81 m de retenu longueur de 23,5, capacité de 32657 m3, superficie du réservoir 1,67 ha, type terre, niveau des conséquences faible	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Bris de barrage	Barrage X0004000	Barrage de forte contenance récréatif, hauteur de 4,29 m et 4,12 m de retenu longueur de 12,85, capacité de 362500 m3, superficie du réservoir 8,8 ha, type béton-gravité, niveau des conséquences moyen type béton-gravité,	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible

		niveau des conséquences moyen					
Bris de barrage	Barrage X0003984	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 6 m et 4,5 m de retenu longueur de 60 , capacité de 7490 m3, superficie du réservoir 1 ha, type terre, niveau des conséquences ?	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible
Bris de barrage	Barrage X2059108	Barrage de faible contenance récréatif, hauteur de 2,3 m et 0,4 m de retenu longueur de 15, capacité de 2996 m3, superficie du réservoir ? ha, type écran de béton à l'amont d'une digue de terre, niveau des conséquences ?	N/A	N/A	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Turbidité	Très faible

4. Résultats de l'inventaire des affectations du territoire

Les résultats de l'inventaire des affectations du territoire sont présentés dans le tableau suivant. Pour chacune des affectations du territoire, le rapport inclut une liste des activités anthropiques permises qui représentent un risque pour la qualité ou la quantité de l'eau exploitée par le prélèvement ainsi qu'une brève description de la nature et de l'ampleur de ce risque.

L'inventaire des affectations du territoire effectué au cours de la démarche de l'analyse de la vulnérabilité permettra de prévoir les modifications à apporter au schéma d'aménagement et de développement, de manière à éviter l'implantation d'activité pouvant affecter la qualité et la quantité de l'eau exploitée. Cet inventaire permet également d'identifier les endroits à préserver afin d'assurer la pérennité des sources d'eau potable.

La localisation des différentes affectations du territoire inventoriées et distinguant les affectations représentant un risque de celles qui contribuent à la protection de la source est présentée à la figure 7.

Tableau 6. Résultats de l'inventaire des affectations du territoire de la prise de surface d'eau 90276310-1 de Saint-Cuthbert (A8-4)

Nom de l'affectation	Aire ou combinaison d'aires de protection que touche l'affectation	Affectation représentant un risque ou contribuant à la protection	Nom de l'activité anthropique permise représentant un risque	Description de la nature et de l'ampleur du risque associé à l'activité anthropique permise
Villégiature, habitation, commercial et de service (15 VHC)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Commerce en gros	Activités commerciales de gros qui sont intermédiaire dans le circuit de distribution entre producteur et le détaillant. Dépendamment du type de marchandise entreposé le risque est au déversement et le stationnement des véhicules de transport routier lier aux hydrocarbures.
Villégiature, habitation, commercial et de service (15 VHC)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Commerce automobile	Commerce pouvant entreposer des hydrocarbures et des véhicules usagés pour la vente. Le risque est le déversement des hydrocarbures.
Villégiature, habitation, commercial et de service (15 VHC)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Carrière et sablière	Risque de pollution accidentelle par les hydrocarbures et ruissellement.
Villégiature, habitation, commercial et de service (15 VHC)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Culture en serre	Dépendamment de l'envergure de la serre, utilisation de grande quantité d'eau, risques de contamination d'engrais chimiques et hydrocarbures du au système de chauffage et site de transport.
Villégiature, habitation, commercial et de service (15 VHC)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Station d'essence	Commerce qui entrepose des hydrocarbures, risque de contamination par hydrocarbures.
Villégiature, habitation, commerce et de service (16VHC)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Commerce en gros	Activités commerciales de gros qui sont intermédiaire dans le circuit de distribution entre producteur et le détaillant. Dépendamment du type de marchandises entreposées, le risque est au déversement, et le stationnement des véhicules de transport routier lier aux hydrocarbures.
Villégiature, habitation, commerce et de service (16VHC)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Commerce automobile	Commerce pouvant entreposer des hydrocarbures et des véhicules usagés pour la vente. Le risque est le déversement des hydrocarbures.

Villégiature, habitation, commerce et de service (16VHC)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Exploitation forestière	Risque d'augmentation de la matière en suspension dû à l'érosion, augmentation du phosphore et du carbone organique dissous.
Villégiature, habitation, commerce et de service (16VHC)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Station d'essence	Commerce qui entrepose des hydrocarbures, risque de contamination par hydrocarbures.
Villégiature, habitation, commerce et de service (16VHC)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Parc à roulotte	Augmentation de la quantité d'eau prélevée, risque de contamination des coliformes fécaux, risque d'augmentation du phosphore dû aux eaux usées.
Villégiature, habitation, commerce et de service (16VHC)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Culture en serre	Dépendamment de l'envergure de la serre, utilisation de grande quantité d'eau, risques de contamination d'engrais chimiques.
Villégiature, habitation, commerce et de service (17VHC)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Culture en serre	Dépendamment de l'envergure de la serre, utilisation de grande quantité d'eau, risques de contamination d'engrais chimiques.
Villégiature et habitation (20VH)	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Culture en serre	Dépendamment de l'envergure de la serre, utilisation de grande quantité d'eau, risques de contamination d'engrais chimiques.
Villégiature, habitation, commerce et de service (21VHC)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Station d'essence	Commerce qui entrepose des hydrocarbures, risque de contamination par hydrocarbures.
Agricole (A1)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Aquaculture	Risque d'augmentation des charges en phosphore, augmentation des matières en suspension et de produit chimique tel que le désinfectants, fongicides, anesthésiants, antibiotiques.
Agricole (A1)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Grande culture et en serre	Dépendamment de l'envergure de la serre, utilisation de grande quantité d'eau, risques de contamination d'engrais chimiques.
Agricole (A1)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Exploitation forestière	Risque d'augmentation de la matière en suspension dû à l'érosion, augmentation du phosphore et du carbone organique dissous.
Agricole (A1)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Agriculture élevage (sauf porcherie)	Risque de contamination de coliformes fécaux relié à l'entreposage de déjections animales.
Villégiature (V4)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Terrain de camping	Augmentation de la quantité d'eau prélevée, risque de contamination des coliformes fécaux, risque d'augmentation du phosphore dû aux eaux usées.
Villégiature (V4)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Poste d'essence véhicule hors route	Commerce qui entrepose des hydrocarbures, risque de contamination par hydrocarbures.
Villégiature (V4)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Extraction sablière	Risque de pollution accidentelle par les hydrocarbures et le ruissellement.
Villégiature (V4)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Grande culture	Risque de matière en suspension dû au déboisement et à l'érosion dû aux pratiques culturales, risque de contamination dû aux engrais et fumiers.

Villégiature (V4)	Aires de protection intermédiaire et éloignée (à l'exclusion de l'aire de protection immédiate)	Affectation représentant un risque	Exploitation forestière	Risque d'augmentation de la matière en suspension dû à l'érosion, augmentation du phosphore et du carbone organique dissous.
Zone de protection du couvert forestier	Aire de protection éloignée (portion au-delà de l'aire de protection intermédiaire)	Affectation contribuant à la protection	Protection du couvert forestier	Le couvert forestier protégé est sur une bonne partie de la branche qui traverse la MRC de Maskinongé qui permet de maintenir une excellente zone de protection pour le cours d'eau.

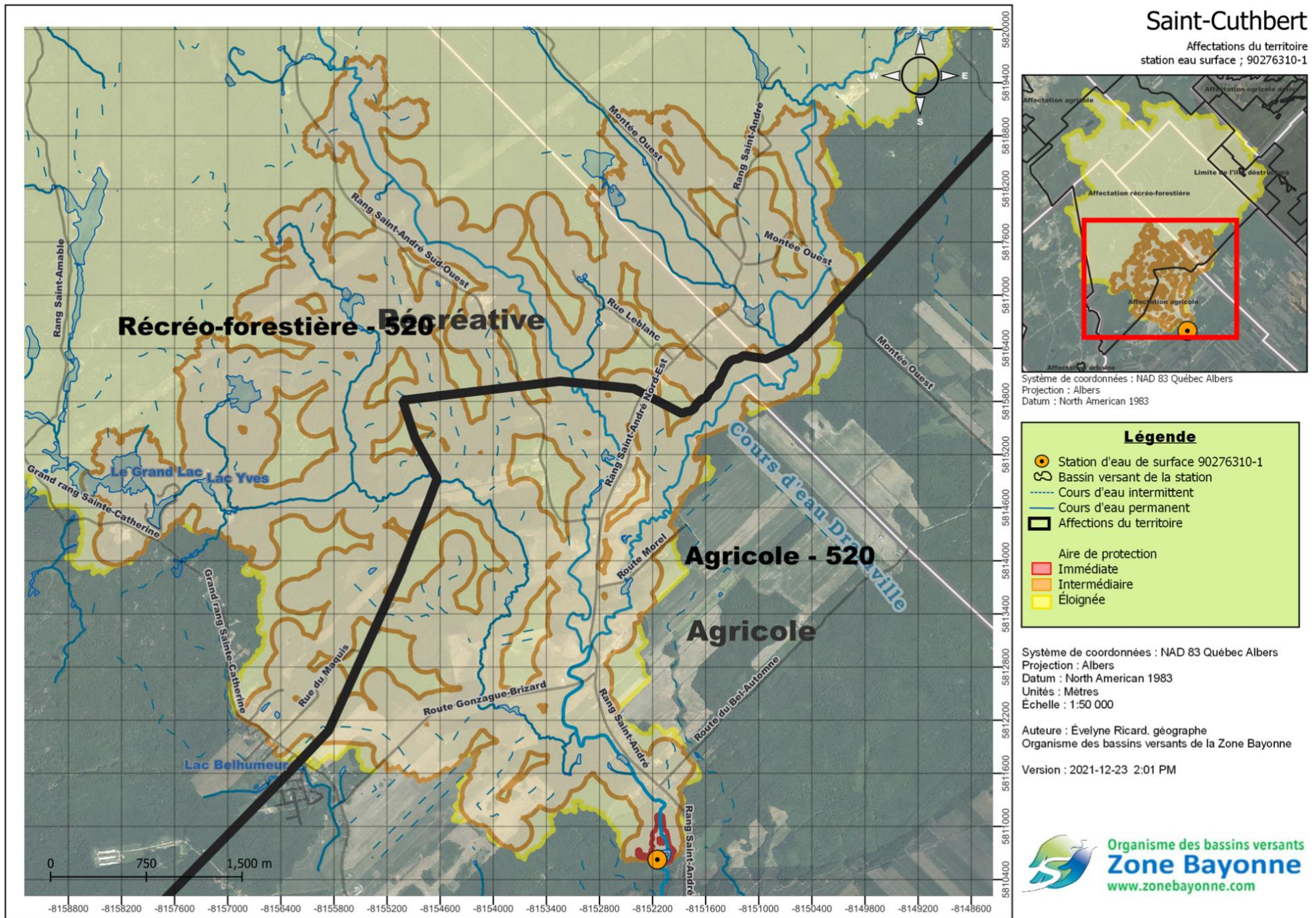


Figure 6. Localisation des événements potentielles auxquelles sont associés les potentiels de risque les plus élevés

5. Identification des causes probables des problèmes avérés soulevés par les indicateurs de vulnérabilité ayant un niveau moyen ou élevé

Tableau 7. Identification des causes probables des problèmes avérés soulevés par les indicateurs de vulnérabilité ayant un niveau moyen ou élevé (A8-5)

Identification du problème avéré	Indicateur de vulnérabilité auquel ce problème est associé	Indication des causes	Type de cause	Description de la cause	Aire ou combinaison d'aires de protection où est située la cause	Présence dans l'inventaire des activités anthropiques
Il y a des résidences domestiques avec aucun système pour les eaux usées dans l'air intermédiaire	Vulnérabilité aux microorganismes (B)	Des installations septiques de résidences ou de bâtiments non desservis par un réseau d'égout	Anthropique	Des résidences sont sans système pour les eaux usées ou avec des puisards non-conforme	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Oui
La médiane de 39 UFC/100 ml est plus grande que 15 UFC/100 ml et le 95 ^e percentile de 180.5 UFC/100 ml est plus grand que 150 UFC/100ml	Vulnérabilité aux microorganismes (B)	L'épandage de matières fécales d'origine animale non compostées sur des terres	Anthropique	Plusieurs champs ayant de l'épandage au champ et certains ayant peu de bande riveraine	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Oui
La médiane de 39 UFC/100 ml est plus grande que 15 UFC/100 ml et le 95 ^e percentile de 180.5 UFC/100 ml est plus grand que 150 UFC/100ml	Vulnérabilité aux microorganismes (B)	Le stockage de matières de source agricole à même le sol (amas au champ)	Anthropique	Quelques productions mettent des amas au champ temporairement	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Oui
Bande riveraine en agricole absente, fosse non conforme et inexistante dans l'aire de protection intermédiaire. Fosse a fumiers dans zone intermédiaire	Vulnérabilité à la turbidité (D)	Des installations septiques de résidences ou de bâtiments non desservis par un réseau d'égout	Anthropique	Des résidences sont sans système pour les eaux usées ou avec des puisards non-conformes	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Oui
Bande riveraine en agricole absente, fosse non conforme et inexistante dans l'aire de protection intermédiaire. Fosse a fumiers dans zone intermédiaire	Vulnérabilité à la turbidité (D)	La réalisation de pratiques culturales sans mesure de protection	Anthropique	Bande riveraine règlementaire absentes dans les champs en culture	Aire de protection intermédiaire (portion au-delà de l'aire de protection immédiate)	Oui
Étiage plus sévère	Vulnérabilité physique du site de prélèvement (A)	Changement climatique	Naturelle	Des étiages plus sévères et plus longs ont été observés sur la rivière Chicot les dernières années et le niveau d'eau au-dessus de l'entrée d'eau est entre deux à trois fois le diamètre en période d'étiage.	Toutes les aires de protection	Oui
Pénurie d'eau	Vulnérabilité physique du site de prélèvement (A)	Demande d'eau plus accru	Anthropique	Une grande entreprise de la municipalité en aval augmente leur production	Toutes les aires de protection	Non

Figure 7. Localisation des affectations du territoire répertoriées

6. Informations manquantes

La plupart des données ont été fournies. Toutefois, quelques données sont manquantes. En ce qui concerne le numéro de la plus récente autorisation délivrée par le ministère, la municipalité n'a pas trouvé cette information. Les débits de prélèvement autorisés datent de 2009, relevé sur un document intitulé *inventaire des sites de prélèvement d'eau* (MELCC).

Le niveau de vulnérabilité pour les matières fertilisantes (c) n'a pas été évalué à la méthode 1 puisque la municipalité possédait uniquement 4 années de données. Le niveau de vulnérabilité de la turbidité n'a pas été évalué à la méthode 1, car les données étaient non concluantes pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018, puisque l'appareil de mesure était non conforme. Nous n'avons pas les délimitations des affectations des plans d'urbanisme qui nous permettrait de les représenter sur une cartographie avec les aires de protection. Les cartes nous ont été fournies en forme PDF.

7. Références

Corporation municipale de Saint-Barthélemy. (1990, mars). *Règlement de zonage*. Règlement municipal NO 288-90. https://www.saint-barthelemy.ca/storage/app/media/citoyens/urbanisme/R%C3%A8glements%20municipaux/Reglement_Zonage_288_90_oct_2021.pdf

Énergie et Ressources naturelles. (2021). *Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM)* [Carte interactive] Gouvernement du Québec. https://sigiom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/l1108_afchCarteIntr

Gouvernement du Canada. (2021). *Lanaudière: Cartographie de l'occupation du sol des Basses-terres du Saint-Laurent*. Environnement et Changement climatique Canada données. <https://data.ec.gc.ca/data/sites/systems/land-cover-mapping-of-the-st.-lawrence-lowlands/lanaudi-re-land-cover-mapping-of-the-st.-lawrence-lowlands/?lang=en>

La financière agricole. (2016). *Base de données des parcelles et productions agricoles déclarées*. Gouvernement du Québec. <https://www.fadq.qc.ca/fr/documents/donnees/base-de-donnees-des-parcelles-et-productions-agricoles-declarees/>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2021). *Atlas de l'eau – Cours d'eau* [Carte interactive]. Gouvernement du Québec. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/atlas/atlas-argis/index.html>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2021). *Impact des activités aquacoles sur l'environnement*. Aquaculture. Gouvernement du Québec. https://www.environnement.gouv.qc.ca/milieu_agri/aquacole/index.htm

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2021). *Repère GTC (gestion des terrains contaminés)* [Carte interactive]. Gouvernement du Québec. <https://www.pes1.enviroweb.gouv.qc.ca/AtlasPublic/CartesPubliques/cartesmddelcc.html?cfg=TerrainsContamines.jsn>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2021). *Répertoire des barrages* [Document xls]. Expertise hydrique et barrages: Répertoire des barrages. Gouvernement du Québec. <https://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/default.asp>

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2010). *Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds* [Document xlsx]. Manuel d'évaluation foncière du Québec: Codes d'utilisation des biens-fonds. Gouvernement du Québec. <https://www.mamh.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere/manuel-devaluation-fonciere-du-quebec/codes-dutilisation-des-biens-fonds/>

MRC de D'Autray. (2021). *Règlement numéro 219*. Règlement du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de D'Autray. <https://www.mrcautray.qc.ca/votre-mrc/amenagement-territoire/schema-amenagement/>

MRC de Maskinongé. (2008, Juillet). *Schéma d'aménagement et de développement révisé*. Règlement de modification numéro 204-08 harmonisant et intégrant les trois schémas d'aménagement en vigueur sur le territoire de la MRC de Maskinongé. <https://mrcmaskinonge.ca/amenagement/schema-amenagement/>

Municipalité de Saint-Barthélemy. (1990, mars). *Annexe 1 – Grilles des usages du règlement de zonage*. Urbanisme: Règlement 288-90 Zonage. https://www.saint-barthelemy.ca/storage/app/media/citoyens/urbanisme/R%C3%A8glements%20municipaux/Grilles_des_usages_Saint-Barthelemy_amendement_mai_2021.pdf

Municipalité de Saint-Cuthbert. (2001, novembre). *Annexe B – Grille de spécification*. Urbanisme: Règlement 293 modifiant le règlement de zonage numéro 82. <https://st-cuthbert.qc.ca/wp-content/uploads/2021/10/grilles-reglement-urbanisme-no-293-0918.pdf>

Municipalité de Saint-Cuthbert. (2001, novembre). *Règlement numéro 82* [Procès-verbaux]. Règlement relatif au zonage. <https://st-cuthbert.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/82-reglement-relatif-au-zonage.pdf>

Partenariat Données Québec. (2016-08-16). *Métadonnées des acquisitions LiDAR* [Jeu de données]. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Gouvernement du Québec. <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/produits-derives-de-base-du-lidar>

Partenariat Données Québec. (2018-02-12). *Cadre écologique de référence* [Jeu de données]. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Gouvernement du Québec. <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/cadre-ecologique-de-reference>

Partenariat Données Québec. (2019-11-15). *Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ)* [Jeu de données]. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Gouvernement du Québec. <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/grhq>

Partenariat Données Québec. (2019-12-13). *Milieux humides potentiels 2019* [Jeu de données]. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Gouvernement du Québec.

<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/milieux-humides-potentiels>

Partenariat Données Québec. (2020-10-28). *Milieux humides cartographie détaillée* [Jeu de données]. Canards illimités Canada. Gouvernement du Québec. <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/milieux-humides-du-quebec>

Partenariat Données Québec. (2020-12-15). *Hydro_LiDAR R14-15* [Jeu de données]. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Gouvernement du Québec. <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/lits-d-ecoulements-potentiels-issus-du-lidar>

Partenariat Données Québec. (2021-06-29) *Carte écoforestière originale et résultats d'inventaire* [Jeu de données]. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Gouvernement du Québec.

<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/resultats-d-inventaire-et-carte-ecoforestiere>

Service d'aménagement de la MRC de D'Autray. (2001, novembre). *Saint-Barthélemy – Carte de zonage* [Carte]. Document de travail. [https://www.saint-](https://www.saint-barthelemy.ca/storage/app/media/citoyens/urbanisme/R%C3%A8glements%20municipaux/Carte_zonage_Saint-Barthelemy.pdf)

[barthelemy.ca/storage/app/media/citoyens/urbanisme/R%C3%A8glements%20municipaux/Carte_zonage_Saint-Barthelemy.pdf](https://www.saint-barthelemy.ca/storage/app/media/citoyens/urbanisme/R%C3%A8glements%20municipaux/Carte_zonage_Saint-Barthelemy.pdf)

Service d'aménagement de la MCR de D'Autray. (2017, juin). *Saint-Cuthbert – Plan de zonage* [Carte]. Annexe A au règlement de zonage 82. <https://st-cuthbert.qc.ca/wp-content/uploads/2021/10/plan-de-zonage-cadastre-renove-incluant-regl-283.pdf>